



Programme

FACE AUX RISQUES

Ansanm nou lé paré

2-4 octobre 2024

JOURNÉES D'ÉCHANGES,
DE VISITES ET DE PARTAGE



Conseil départemental de La Réunion
Palais de la Source, Saint-Denis



Mercredi 2 octobre :

Première journée d'échanges et de partage



8h -9h : Accueil des participants



9h -10h : Prises de paroles introductives



10h -12h : Table-ronde n°1 “La réponse de la société civile aux catastrophes dans l'océan Indien et dans les territoires ultramarins”

L'océan Indien est le **troisième territoire au monde le plus exposé** aux catastrophes naturelles (Météo France, projet BRIO). De plus, dans le contexte du changement climatique, les **phénomènes extrêmes** tels que les cyclones s'annoncent de **plus en plus fréquents** et de **plus en plus intenses**. À l'échelle de la France, les territoires les plus exposés aux risques naturels sont les **territoires ultramarins**, en particulier les territoires insulaires de la Caraïbe, de l'océan Indien et du Pacifique.

Dans ce contexte, la **préparation de la société civile** à faire face à des catastrophes est essentielle. Comment améliorer la culture du risque sur ces territoires ? Quel rôle jouent les populations et les organisations de la société civile en situation de catastrophe ? Comment s'articulent les actions de solidarité citoyenne et celles des autorités locales ?

Table ronde suivie d'un échange avec les participants



12h -13h30 : Pause-déjeuner



13h30 -16h30 : Ateliers “world café” (ateliers en simultané)

Thème 1 :

L'enjeu des personnes vulnérables

Dans le domaine de la prévention des risques, le terme « **vulnérabilité** » est défini comme : « *le niveau d'effet prévisible d'un phénomène naturel (un aléa) sur des enjeux (les sociétés humaines et leurs activités)* (Géoconfluences, Glossaire, « Vulnérabilité »). En d'autres termes, les personnes dites « vulnérables » aux risques majeurs sont les personnes qui, par leur **situation géographique, sociale** ou **économique**, sont plus à même d'être **affectées par les effets d'un aléa** et d'en subir les dommages. Par exemple, une famille vivant au **bord d'une ravine** ou dans une **habitation précaire**, n'offrant aucune protection face aux risques les plus prégnants : cyclone, inondation, glissement de terrain, etc. est plus spécifiquement vulnérable.

Dans le cadre des travaux de l'AFPCNT à La Réunion, les publics identifiés comme les plus « vulnérables » face aux risques majeurs sont les suivants : les **personnes en situation de précarité économique et/ou sociale**, les **personnes âgées**, les **personnes en situation de handicap**, les **personnes accompagnées par un travailleur social**, les **personnes sans domicile fixe**, les **personnes résidant en zone d'aléa fort**, les **résidents temporaires** et encore les **touristes** peu informés des risques auxquels le territoire est exposé, etc.



Deux ateliers abordent cette thématique :

Atelier n°1 : Les personnes relevant d'une vulnérabilité socioéconomique

Atelier n°2 : La population touristique



Thème 2 :

La valorisation des savoir-faire locaux et ancestraux

L'anthropologue Narumon Arunotai définit les **savoir-faire écologiques traditionnels** comme « *un ensemble de connaissances et de croyances développées, expérimentées, sélectionnées et accumulées au fil des générations* ».

Dans le domaine des risques naturels, les savoir-faire locaux et ancestraux peuvent être définis comme un **ensemble de connaissances et de croyances** liés aux aléas naturels tels que l'identification de **signes avant-coureurs** de la survenue d'un phénomène extrême (tsunami, cyclone, etc.), l'utilisation de **plantes médicinales** en situation de catastrophe, les **pratiques constructives** résilientes ou encore les **pratiques agricoles** respectueuses de l'environnement.

L'**exposition du territoire** réunionnais à de nombreux risques (cyclone, éruption, inondation, glissement de terrain, séisme, etc.) a conduit les populations à **s'adapter** et à **développer des pratiques « résilientes »** face aux risques majeurs qui se transmettent de génération en génération. Toutefois, l'urbanisation comme la faible occurrence de phénomènes extrêmes lors des dernières décennies entraînent une **perte de la mémoire** de ces risques et de ces savoir-faire chez les plus jeunes générations.

Quelles expériences à partager ? Comment faire vivre ces savoirs ? Quelle transmission entre les générations ?



Deux ateliers abordent cette thématique :

Atelier n°3 : Les savoirs des femmes dans la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) : connaissances traditionnelles, apports à la RRC dans le contexte du changement climatique, besoins particuliers

Atelier n°4 : Les savoir-faire ancestraux écologiques et la RRC



16h30 : Clôture de la première journée et présentation du programme du lendemain

Jeudi 3 octobre :

Seconde journée d'échanges et de partage



8h -9h : Accueil des participants



9h -12h : Suite et fin des ateliers "world café"
(ateliers en simultané)

Thème 3 :

L'implication des populations face à la catastrophe : le vecteur associatif et les initiatives citoyennes

En matière de réduction des risques de catastrophes, si le rôle des professionnels est majeur, la **participation de la population** est également essentielle. Elle peut se faire à **titre individuel** ou sous forme de **bénévolat associatif**. Le bénévolat peut s'inscrire alors dans différents cadres.

Lorsqu'ils disposent de **compétences particulières certifiées** en matière de gestion des secours, les bénévoles peuvent participer à la gestion des catastrophes par le biais des **associations agréées de sécurité civile (AASC)**. Les bénévoles peuvent encore participer à la gestion des catastrophes en rejoignant une **réserve communale de sécurité civile** lorsqu'elle est mise en place par une commune.

En complément de l'action des associations agréées et des réserves communales, le **monde associatif** peut également contribuer à la réduction des risques de catastrophes tant pour **diffuser la culture du risque** que pour **assurer un rôle de relais** des gestionnaires de crise ou d'interface auprès de de leurs adhérents ou de leurs bénéficiaires. À La Réunion, on dénombrait **entre 14 000 et 15 000 associations** en 2022.

En particulier, tel qu'observé lors de catastrophes (cyclone, vague submersible, pandémie, inondation, etc.) et documenté en sociologie (capital social, phénomènes émergents, etc.), ces associations jouent un **rôle important** en complément de l'action des pouvoirs publics pour répondre aux **besoins essentiels des personnes les plus vulnérables** : enjeux de handicaps, de santé mentale, de personnes jeunes et âgées, de familles monoparentales isolées, de personnes en situations de précarité, de populations marginalisées, etc.



Deux ateliers abordent cette thématique :

Atelier n°5 : Quelles articulations entre AASC, réserves communales et tissu associatif ?

Atelier n°6 : La mobilisation du monde associatif



Thème 4 :

La mémoire des risques et des catastrophes

La **mémoire des catastrophes** désigne à la fois le **souvenir collectif** d'un événement majeur aux conséquences humaines et matérielles importantes, la **commémoration de cet événement** et son **souvenir individuel**. La mémoire des catastrophes contribue à la **culture du risque** des populations. Elle peut être un élément actif de la **résilience** du territoire.

Si La Réunion et l'océan Indien ont été heureusement épargnés par des grandes catastrophes ces dernières décennies, les **événements naturels** de moyenne ou faible intensité ont été cependant **fréquents** et de **différentes natures** : cyclones, inondations, glissements de terrain, éruptions volcaniques, houles cycloniques, feux de végétation, secousses sismiques. Ces aléas sont à considérer aujourd'hui dans le contexte du **changement climatique** alors que des secteurs vulnérables comme le **littoral** sont **très urbanisés**. Le risque est que la potentialité de catastrophes augmente sans que ne s'accroisse en conséquence la capacité collective à y faire face. **Entretenir et développer la mémoire** du risque contribue de cette capacité.

Plusieurs initiatives telles que le projet « **mémoires de cyclones** » porté par le Rectorat ou le projet « **Mémoires individuelles, résilience collective** » de l'AFPCNT sont développées à La Réunion pour tenter de « cultiver » cette mémoire.



Deux ateliers abordent cette thématique :

Atelier n°7 : Mémoire des catastrophes : l'entretenir et la développer

Atelier n°8 : Mémoire des catastrophes : une composante active de la gestion des risques et de la résilience des territoires



12h – 13h30 : Pause-déjeuner



13h30 – 15h30 : Table ronde n°2 “Le vécu du cyclone Belal par les populations”

Le **15 janvier 2024**, le **cyclone Belal** touchait La Réunion. Le territoire n'avait pas connu d'événement d'une telle ampleur depuis plusieurs années. Les annonces d'un cyclone particulièrement violent et le déclenchement de **l'alerte violette**, plus haut niveau de danger rarement déclenché, ont fait craindre au pire durant quelques heures et ont **marqué la population**. Sur ordre des autorités, les habitants sont restés confinés chez eux durant 48 heures. Du fait de sa **trajectoire** déviée vers le nord-est et d'une **bonne anticipation** de cet événement (préparation, campagne de sensibilisation et évacuation avant l'événement), et malgré de lourdes conséquences, ce cyclone fut **moins dévastateur qu'attendu**.

Quels **retours d'expériences** des populations et des acteurs de terrain après Belal? Quel **rôle** pour les organisations de la société civile dans la gestion de la catastrophe? Comment prendre en compte les constats et les **recommandations citoyennes** post Belal pour la gestion de crises futures?

Table ronde suivie d'un échange avec la salle



15h30 – 15h45 : pause



15h45 – 17h45 : Restitution des ateliers et échanges avec la salle

Chaque rapporteur.rice dispose de 10 minutes de présentation, suivies de 5 minutes de questions.



17h45 – 18h30 : Clôture officielle des échanges en salle



18h30 : Dîner-cocktail

Vendredi 4 octobre :

Journée de visites de terrain

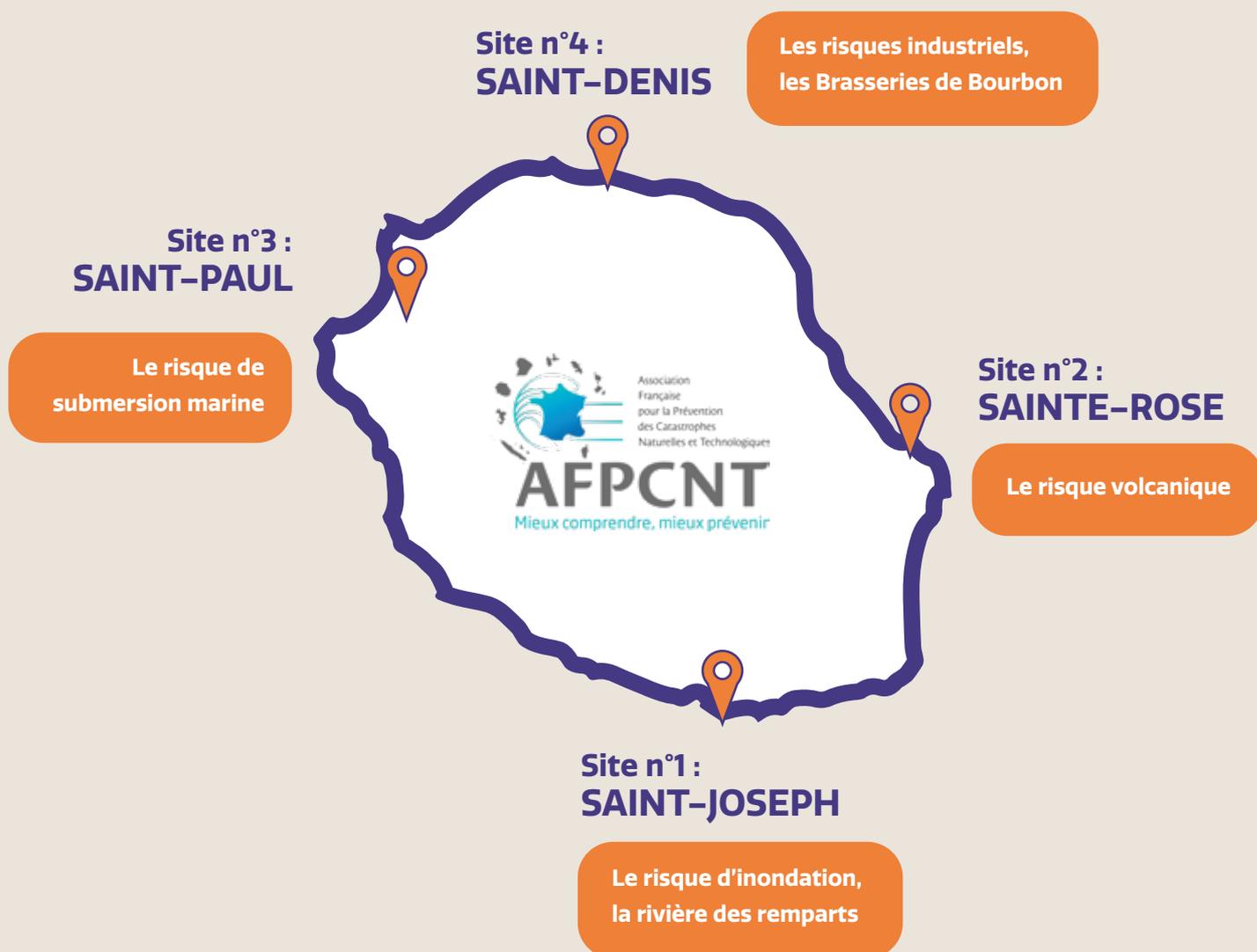


Visites de terrain sur toute la journée

Départ à 8h du Conseil départemental

Retour prévu vers 16h30 au jardin de l'Etat

Dernier échange avec les participants sur le village de la Fête de la Science



FACE AUX RISQUES

Ansanm nou lé paré

2-4 octobre 2024

JOURNÉES D'ÉCHANGES,
DE VISITES ET DE PARTAGE

Programme



Conseil départemental de La Réunion
Palais de la Source, Saint-Denis

